

D.

ÉCOLES NAVALES.

Depuis 1837, on a cherché à encourager les études navales en Grèce. Une ordonnance royale datée de cette époque décrétait l'étude de l'art naval dans les deux écoles helléniques de Syra et de Nauplie ; un professeur spécial fut nommé dans l'une et dans l'autre. L'enseignement était distribué dans les trois classes de l'école hellénique de telle sorte que l'arithmétique, jusqu'aux logarithmes, était exposée dans la 1^{re} classe, la géométrie et la trigonométrie dans la 2^e, et l'art naval avec ses divisions dans la 3^e. Le latin n'était pas obligatoire pour les futurs marins. L'élève, en sortant de l'école, recevait un diplôme de capitaine de commerce. Le ministère de la marine était chargé des dépenses annuelles de ces cours. Nous trouvons un autre espèce d'écoles navales, mais privées, et organisées d'après le programme des écoles helléniques.

Cependant la Grèce, qui est par sa nature une nation maritime par excellence, qui domine la Méditerranée, et dont le pavillon flotte partout, a besoin d'écoles spéciales, tant pour la marine marchande, déjà assez florissante, que pour la marine de guerre. On sait que, pour la navigation, l'ancienne Grèce se rendit célèbre parmi les autres nations de l'antiquité ; c'est encore grâce à sa flotte que la Grèce moderne s'est délivrée du joug des Turcs ; qui sait si les fameuses « murailles de bois » ne contribueront pas encore à notre salut ? En effet, une étude plus sérieuse a commencé en 1869 ; cinq écoles navales spéciales ont été ouvertes à Syra, à Hydra, à

